EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS n°22-094
COLLINES ISERE NORD COMMUNAUTE

Envoyé en préfecture le 06/10/2022
Reçu en préfecture le 06/10/2022
Affiché le
ID : 038-243801255-20220929-D22_094-DE

Acte mis en ligne le :	06/10/2022

Nombre de Membres En exercice : 36 Présents : 25 Votants : 30

L'an 2022, le jeudi 29 septembre à 19h30, le conseil communautaire de Collines Isère Nord communauté, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de la communauté de communes à Heyrieux, sous la présidence de René PORRETTA, Président. Secrétaire de séance : Martine CHASTAGNARET (Heyrieux)

Présents : André QUEMIN (Bonnefamille) ; Fabien BICHET, Monique DELAY, Pierre-Louis ORELLE (Charantonnay) ; Laurence MUCCIARELLI, Christian REY ? Alexandra THOMAS (Diémoz) ; Christine FASSINOT (Grenay) ; Martine CHASTAGNARET, Christine NOWAK, Michel REVEYRAND, Patrick ROSET (Heyrieux) ; René PORRETTA, Maryline TASCIOTTI (Oytier-Saint-Oblas) ; Véronique CHARDON, Bernard COCHARD, Aurélie VERNAY (Roche) ; Isabelle BOUQUET, Patrick CASTAING, Brigitte GROIX, Joël TERRY (Saint Georges d'Espéranche) ; Murielle MUSTI (Saint-Just Chaleyssin) ; Vanessa DEVAUX, Ludovic HIRTH, Bernard JULLIEN (Valencin).

Absents : Daniel ANGONIN, Michel CARLES, Alain CAUQUIL, Julie GASS-VERNAY Valérie GENDRIN, Albert GIRERD-POTIN, Isabelle HUGOU, Valérie MICHA FRACHON (excusée), Alain NEPLE (excusé), Robert PARISET, Régis ROUSSEL.

Procurations : Michel CARLES à Muriel MUSTI
Julie GASS-VERNAY à André QUEMIN
Valérie GENDRIN à Martine CHASTAGNARET
Albert GIRERD-POTIN à Michel REVEYRAND
Robert PARISET à Christine FASSINOT

MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE OYTIER SAINT-OBLAS – APPROBATION DU PROJET SCIENTIFIQUE, CULTUREL, EDUCATIF ET SOCIAL (PSCES) (PJ)

Classification contrôle de légalité : *8.9*

Dans le cadre du projet de réhabilitation de la médiathèque de Oytier-Saint-Oblas, la communauté de communes peut bénéficier d'un financement de l'Etat, qui passe par la réalisation d'un dossier de demande de subvention.

Une des pièces constitutives du dossier est la rédaction d'un PSCES (Projet Scientifique, Culturel, Educatif et Social). Ce document détermine les grandes orientations et les stratégies d'une médiathèque, pour une période de 3 à 5 ans, en énonçant les actions prioritaires et les moyens matériels, financiers, humains et organisationnels mis en œuvre pour y parvenir.

Le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- CONSIDERANT l'avis favorable de la Commission Culture et Patrimoine du 21/09/22,
- D'APPROUVER le Projet Scientifique, Culturel, Educatif et Social de la médiathèque de Oytier-Saint-Oblas,
- D'AUTORISER le président à signer tous les documents en relation avec ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus. Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération.

La (le) Secrétaire de séance	Le Président	Pièces jointes :
Martine CHASTAGNARET	René PORRETTA	- PJ_22-094_PSCES-OYTIER-ST-OBLAS-2022